RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ASSEMBLÉE DE CLÔTURE DE LIQUIDATION
SOCIÉTÉ CIVILE « 18 RUE CLAVEL »
RCS DE MARSEILLE 453 324 733

Siège social : 53 rue du Docteur Cauvin 13012 MARSEILLE

La soussignée,

Madame Elisa Christine Axelle ANNE, demeurant à [redacted] née à [redacted] le [redacted]

Expose ce qui suit :

1. par décision du 7 mars 2024, Madame Elisa Christine Axelle ANNE, gérant de la société SCI « 18 Rue Clavel », société civile au capital de MILLE CINQ CENTS EUROS (1 500,00 EUR) euros, dont le siège est à [redacted] et associé unique, en a décidé la dissolution par anticipation et la liquidation amiable avec effet à compter du 7 mars 2024.

2. Madame Elisa ANNE s'est désignée expressément comme liquidateur de la société dissoute jusqu'à la clôture des opérations.

3. Sa rémunération a été fixée de la manière suivante : *aucune rémunération*

4. Madame Elisa ANNE, liquidateur, a disposé des pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours et mener à bonne fin les opérations de liquidation, réaliser l'actif et payer le passif, s'il en existait.

5. Cette dissolution anticipée et la nomination du liquidateur ont fait l'objet d'un avis dans le support d'annonces légales « LES NOUVELLES PUBLICATIONS » en date du 15 mars 2024.

Les formalités auprès du greffe du Tribunal de commerce de MARSEILLE le 19 mars 2024.

Madame Elisa ANNE atteste qu'aucune opposition ne s'est révélée dans les 30 jours de la publication de la dissolution sur le support d'annonces légales.

Ceci préalablement exposé Madame Elisa ANNE déclare qu'elle a procédé aux opérations de liquidation et qu'il en résulte les comptes de liquidation ci-joint et approuvé par le liquidateur.

Attribution de l'actif social

Madame Elisa ANNE constate que le reliquat actif du compte de liquidation de la société, s'élevant à QUATRE CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE EUROS (475 000,00 EUR), lui revient en totalité en sa qualité d'associé unique de la société dissoute.

En conséquence, Madame Elisa ANNE décide la clôture de la liquidation de ladite société à la date de ce jour avec toutes les conséquences de droit, la personnalité morale de la société cessant d'exister à l'issue de sa radiation au RCS de MARSEILLE.

Tous pouvoirs sont donnés à Monsieur Bernard Jacques Pierre **ANNE**, retraité, [redacted]ant à [redacted] né à

[redacted] (75012) le [redacted] ou à défaut tout clerc de l'office notarial d'EXCEN [redacted] sis à [redacted] 6ème, [redacted] afin de régulariser tout acte contenant notamment clôture des opérations de liquidation et attribution du patrimoine social de la société.

Avec la faculté d'agir ensemble ou séparément.

Fait au siège de la société

Le [redacted] 2024

Signature du liquidateur :

[redacted]